

# TITRE

## MONITEUR D'ATELIER



### DESCRIPTIF DU MÉTIER

Le Titre à finalité professionnelle de Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé correspond à un emploi de Moniteur d'Atelier qui exerce principalement en milieu de travail protégé, en ESAT pour les trois quarts des emplois, et en EA.

Dans ces structures, le métier s'exerce auprès de personnes adultes en situation de handicap moteur, psychique, mental, sensoriel et/ou d'exclusion. La vulnérabilité des personnes accueillies dans ces structures nécessite d'exercer sa mission selon une démarche éthique en adoptant une posture d'accompagnement basée sur l'écoute, le respect du principe d'autodétermination et favorisant le développement du pouvoir d'agir des personnes.

La personne et le groupe accompagnés sont donc au cœur de l'activité du Moniteur d'Atelier, la mission du Moniteur d'atelier étant d'assurer la production de biens et de services comme support à l'accompagnement, au développement, à l'accès à l'autonomie, à l'épanouissement de la personne et/ou à l'insertion dans le milieu de travail « ordinaire ».

De manière synthétique, les activités du Moniteur d'atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- L'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages,
- L'organisation et la conduite de la production de biens ou de services, l'animation d'une équipe en situation de production,
- Le soutien au développement, à la reconnaissance et à la certification des compétences professionnelles des personnes accompagnées.

Ces trois grands domaines d'activité s'exercent au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, interne et/ou externe à l'établissement, avec laquelle il coopère et communique par écrit et par oral, avec les moyens actuels y compris numériques.

Le Moniteur d'atelier doit pouvoir articuler avec discernement les composantes de son activité en tenant compte de l'expression, des projets des personnes accompagnées, des engagements de l'établissement d'accueil, des objectifs d'inclusion et des impératifs de la transition écologique.

### DURÉE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 12 mois.

La durée totale est, pour un parcours de formation complet, de 441 heures, soit 63 jours de formation de 7 heures, articulées avec 980 heures de stage long d'alternance, et 105 heures de stage court.

La formation est articulée autour de 3 blocs de compétences :

- Accompagner les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages en milieu de travail protégé
- Organiser, conduire la production de biens ou de services et animer une équipe en situation de production en milieu de travail protégé
- Soutenir le développement des compétences professionnelles des personnes.
- Favoriser leur reconnaissance et l'accès à la certification professionnelle en milieu de travail protégé

Des dispenses et allègements peuvent être accordés selon les modalités réglementaires (détails sur notre site internet).

### MÉTHODES MOBILISÉES

- Alternance entre formation théorique et formation pratique
- Valorisation de l'expérience des participants ; analyse des situations vécues et des problématiques rencontrées
- Pédagogies actives : projets collectifs, ateliers, mises en situation
- Interventions de professionnels
- Accompagnement personnalisé
- Evaluation continue des compétences acquises



**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION**

## PUBLICS

Formation accessible aux :

- Salariés en ESAT et EA qui accompagnent les personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages
- Demandeurs d'emploi ou personnes en projet de reconversion professionnelle qui souhaitent accéder au métier de moniteur d'atelier en milieu de travail protégé, dans le cadre des dispositifs prévus à cet effet.

Toutes les personnes, quel que soit leur statut, devront être en situation d'accompagnement de personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages dans un ESAT ou une EA pendant la durée de la formation.

## VOIES D'ACCÈS

- Tous statuts de la formation continue (financement employeur / OPCO / Transitions Pro)
- Stagiaires de la formation professionnelle (financement France Travail)
- Contrats d'apprentissage (apprentissage, professionnalisation)
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

## PRÉ-REQUIS

- Aucune condition de niveau de diplôme
- Pour les salariés : être en poste de Moniteur d'Atelier, en situation d'accompagnement de personnes en situation de handicap dans les activités de production et dans les apprentissages dans un ESAT ou une EA
- Pour les personnes qui ne disposent pas d'une expérience professionnelle d'au moins 70 heures dans cet emploi ou dans le secteur du travail protégé auprès des publics concernés, **avoir réalisé une période de découverte du métier (type PMSMP) ou une expérience professionnelle de 10 jours (70 heures) minimum correspondant à l'emploi visé dans le secteur.** Ce prérequis a pour objectif de leur permettre de comprendre les conditions d'exercice et les attendus de l'emploi, de valider leur projet. *Les justificatifs (contrat de travail, bilan PMSMP, lettre de recommandation...) devront être produits à l'organisme de formation en charge du positionnement avant l'entrée en formation.*

## MODALITÉS D'ACCÈS

- Pas d'épreuve de sélection pour l'entrée en formation
- Les savoirs de base (Niveau 1) sont réputés acquis. Par ailleurs, les métiers du secteur exigent aujourd'hui une capacité à transmettre des informations écrites, tracées sur papier ou support informatique, et le référentiel de certification du Titre MA valide les compétences du candidat en la matière.

⇒ En amont de l'entrée en formation, un positionnement est réalisé, composé de tests (écrit, oral, informatique) et d'un entretien

## DÉLAIS D'ACCÈS

Une session par an (voir calendrier sur notre site internet).

## COÛT DE LA FORMATION

5953.50 € (13.50€/H)

## LE DIPLÔME

Le Titre à finalité professionnelle de Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé - RNCP Niveau 4

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

Par blocs de compétences validés séparément et évaluation de la formation pratique

Bloc 1 : 1 Dossier et 1 soutenance

Bloc 2 : Dossier et 1 soutenance

Bloc 3 : Dossier et 1 soutenance

## POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité d'accès :

- à des formations dans le secteur social et médico-social de niveau 3 (grade Licence) : Diplôme d'Etat d'Eduteur Technique Spécialisé par exemple
- à d'autres Diplôme d'Etat du travail social de même niveau : DE ME...

## LIEU DE FORMATION

- POLARIS Formation, site d'Isle : 2 rue du Buisson 87170 Isle
- AFPA Limoges : 68 rue de Babylone 87000 Limoges

## CONTACTS

par le site internet :

[www.polaris-formation.fr](http://www.polaris-formation.fr)

par courriel :

[s.devaine@polaris-formation.fr](mailto:s.devaine@polaris-formation.fr)

par courrier :

POLARIS Formation

2 rue du Buisson

87170 ISLE

par téléphone :

05 55 34 34 34

Direction Partenariats et FTLV POLARIS :

Cédric VACHON

Responsable de formations AFPA :

Sylvie DEVIGNE

Septembre 2025

N° Déclaration : 74870000187

